

DEC141512DR20

Décision portant modification de la décision DEC133219DR20 donnant délégation de signature à Mme Brigitte PAPIN pour les actes relevant de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133069DAJ du 06/11/2013 nommant Béatrice Saint-Cricq déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 18 novembre 2013 ;

Vu la décision n°141180DAJ du 18/04/2014 portant nomination de Mme Brigitte Papin aux fonctions d'Adjointe à la Déléguée Régionale pour la circonscription Côte d'Azur ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. L'article 1 de la décision DEC133219DR20 susvisée est modifié comme suit :

« **Art. 1.** – Délégation est donnée à Mme Brigitte PAPIN, ingénieur de recherche, Adjointe à la Déléguée Régionale à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision n° 100014DAJ susvisée.»

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 21 mai 2014

La déléguée régionale
Béatrice SAINT-CRICQ